



VILLE DE CLERMONT

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE CLERMONT :

En raison des nouvelles directives de la santé publique du 20 décembre 2021, avis public est par les présentes donné par madame France D'Amour, directrice générale, que les séances du conseil (ordinaire ou extraordinaire) se tiendront à huis clos, et ce jusqu'à nouvel ordre, et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ou par voie téléphonique.

Le public ne sera pas admis et est invité à soumettre ses questions par courriel à : fdamour@ville.clermont.qc.ca. L'enregistrement vidéo de la séance sera diffusé le jour suivant la séance sur le site internet de la Ville de Clermont.

DONNÉ À CLERMONT, CE 12^e jour du mois de janvier 2022.

France D'Amour
Directrice générale
